

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier
du corps de soutien technique et administratif
de la gendarmerie nationale

Décision n° 110770 du 28 octobre 2011 portant nomination au grade de maréchal des logis du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR : IOJ1129295S

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2010 fixant les conditions requises pour l'attribution des brevets prévus à l'article 7 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 56619 GEND/EG ROCHEFORT/BRH du 17 juin 2011 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 68514 GEND/EG ROCHEFORT/BRH du 22 juillet 2011 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 95129 GEND/CEGN/BOP-PL du 20 octobre 2011 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, spécialité « restauration collective »,

Décide :

Les brigadiers-chefs de la spécialité « restauration collective » dont le nom figure ci-après sont nommés à compter du 1^{er} octobre 2011 au grade de maréchal des logis :

Chaomleffel Grégory	Nigend : 239 494	Numéro de livret de solde : 8 094 150
Duval Baptiste	Nigend : 330 469	Numéro de livret de solde : 8 057 531
Gauthier Ludovic	Nigend : 305 352	Numéro de livret de solde : 8 103 349
Giroult Aline	Nigend : 305 354	Numéro de livret de solde : 8 103 351
Merat Pierre-Henri	Nigend : 330 467	Numéro de livret de solde : 8 057 549
Payet Corine	Nigend : 305 403	Numéro de livret de solde : 8 103 406
Ziouane Sabrina	Nigend : 324 503	Numéro de livret de solde : 8 114 544

Fait le 28 octobre 2011.

Pour le ministre et par délégation :

Le colonel,
adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL